

<http://enseignants.se-uns.org/Carte-scolaire-2018-paysage-contraste>



Carte scolaire 2018 : paysage contrasté

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : jeudi 21 décembre 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le ministère a communiqué la dotation en emplois aux académies pour la rentrée 2018 lors du comité technique ministériel du 20 décembre. Les choix politiques se précisent mais les tensions s'annoncent.

Avec cette première carte scolaire du quinquennat, la politique budgétaire en matière d'éducation se concrétise. La priorité au primaire se confirme. Le secondaire est, lui, confronté à la difficulté de devoir accueillir plus d'élèves sans moyens supplémentaires. Il est même encouragé à développer les options au collège. Pour ce faire il faudra donc notamment renoncer à des dédoublements et à des groupes à effectifs réduits.

Alors qu'une baisse importante de presque 33 000 élèves (- 0,56%) est attendue, le premier degré est préservé avec une dotation supplémentaire de 3800 postes pour notamment mettre en oeuvre les mesures de dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire. La démarche de conventions ruralité engagée depuis plusieurs années est également poursuivie avec un fléchage de 100 postes supplémentaires. La scolarisation des élèves en situation de handicap est aussi soutenue avec la création de 100 postes dédiés en particulier à l'ouverture d'Ulis. Ainsi, aucune académie ne doit rendre de postes. 8 académies resteront à moyens constants, 11 académies obtiendront entre 8 et 89 emplois supplémentaires et 20 académies entre 103 et 682 postes.

En revanche, dans le second degré, on assiste à une dégradation du taux d'encadrement des élèves et à un redéploiement entre les académies. En effet, il faudra accueillir 26 000 élèves de plus (+0,56%) à moyens constants. Ainsi 11 académies gagnent des postes, 5 maintiennent leurs moyens et 15 en rendent. S'il est vrai que le coût du secondaire en France apparaît supérieur à celui des pays comparables, c'est du fait d'une offre de formation plus large notamment d'options et non d'un nombre d'élèves par classe inférieur. Or, si le ministère peut sembler opérer un rééquilibrage, il encourage pourtant encore le développement des enseignements facultatifs au collège. Sans dotation supplémentaire, cela ne peut se faire qu'en diminuant les dédoublements et les groupes à effectifs réduits pourtant nécessaires à la réussite des élèves les moins à l'aise.

L'avis du SE-Unsa

La répartition des moyens entre les académies marque la première étape de la carte scolaire 2018. C'est maintenant aux recteurs puis aux Inspecteurs d'académie de concrétiser les choix du gouvernement. Le plus dur reste à faire car il va désormais s'agir d'ouvrir et de fermer des classes et des postes. Le SE-Unsa compte prendre toute sa place dans le dialogue avec les administrations locales et sera exigeant pour faire entendre et reconnaître les besoins éducatifs dans chaque territoire.

Pour le SE-Unsa, il faut veiller à consolider l'offre éducative en milieu rural, réduire les effectifs des classes maternelles, répondre aux besoins des élèves hors éducation prioritaire notamment avec les Rased et le dispositif *Plus de maîtres que de classes*, soutenir l'organisation des enseignements et des projets pour tous au collège, accompagner les lycées qui, bien qu'exclus du classement en éducation prioritaire, en ont toutes les caractéristiques, en particulier dans la voie professionnelle.